



Compte rendu **ASSEMBLEE TRIMESTRIELLE**

du vendredi 26 juin 2020 par vidéo-conférence à 15h

Compte tenu de la pandémie de coronavirus qui continue de sévir en France, la réunion de la 3ème assemblée trimestrielle s'est effectuée par vidéo-conférence, avec convocation par mail et accord de participation.

DDEN Présents : Jean-François BILLAULT, Armand CHAMPSAUR, Tâm CHATELIER, Viviane CUSACK, Jane GUINVARCH, Jean-Marc GUSTAVE, Christian LAVAUX, Claudine LEBLAY, Gilbert LERDA, Chantal MARTUCCI, Michelle MESSIN, Sylviane MOISAN, Gérard MOUCHARD, Mado RAIBAUDI, Pascale SAINTE-ROSE, Guillemette TOMASINI, Gilberte VERMERSCH, Jacqueline VILLENEUVE.

Absents excusés : les autres DDEN de la délégation de Grasse Val de Siagne

Accueil

Compte tenu de l'actualité, on restait sages. De plus il était difficile de pouvoir être accueillis dans les salles de classes (ou de Mairies) qui ont le besoin d'être désinfectées, et le repas convivial en restaurant semblait bien compliqué. Nous reportons tout cela, quand les nouvelles seront meilleures, et que la pandémie sera derrière nous. Peut-être pour la rencontre d'octobre.

Après avoir pris le temps nécessaire pour que nous soyons tous connectés, Michelle remercie les nombreux participants pour cette dernière rencontre année scolaire 2019-2020.

Nous avons une affectueuse pensée pour Monsieur Gustave récemment décédé, papa de Jean Marc (DDEN), et conjoint de Camille (membre DDEN Honoraire).

approbation des comptes rendus et de l'assemblée générale et de l'assemblée trimestrielle du 24 janvier 2020 à Auribeau : approuvés à l'unanimité

Actions de la délégation et Actualités depuis la dernière assemblée trimestrielle du 24 janvier 2020 à Auribeau

- La pandémie : le confinement, le déconfinement (le point)
Cette situation bouleverse notre quotidien. ce virus tue en majorité les plus de 60 ans.
3 DDEN de notre délégations ont moins de 60 ans (voir PJ statistiques des rapports de visite 2019- page 4).
Nous sommes donc une génération à risque, et nous avons à être vigilants

Suite à notre invitation et questions posées par mail aux **IEN Inspecteurs de l'Éducation Nationale**, des 2 circonscriptions (Grasse et Val de Siagne), Michelle fait un compte rendu rapide de sa conversation avec Madame Canonne (IEN VDS) :

Madame Canonne est très attachée à conserver le contact annuel avec les DDEN qu'elle apprécie.. Lors de la reprise des classes, elle regrette de ne pas avoir envisagé de faire faire les conseils d'école à la fois sous les deux formules, en présentiel et en vidéo-conférence, ce qui aurait rapproché les membres de droit de ces conseils, parents, enseignants et DDEN qui ne pouvaient pas être en présentiel.

Confinement – déconfinement : Elle précise combien a été difficile de vivre cette pandémie et salut la créativité des enseignants et tout particulièrement l'ERUN (enseignant référent pour les usages du numérique) pour gérer et adapter les situations et éviter de se faire submerger par des directives qui se contredisent. Mais la fatigue est là.

Il reste à voir pour la rentrée de Septembre le contexte sanitaire pour mettre en place les différentes solutions appropriées, mais l'inconnu affecte les enseignants.

Bonnes nouvelles : quelle que soit la situation, elle aura donc été déjà expérimentée

Le Covid a été bénéfique aux relations enseignants et IEN (réunions Directeurs tous les 10 jours) et aux relations familles et enseignants. De plus il a été mis en place un temps de parole avec psychologue qui a été profitable.

Questions / réponses :

Avons nous pu retrouver tous les enfants, même ceux perdus lors du confinement :

Les statistiques des A.M.annoncent une reprise de 80% dans le 1^{er} degré. La circonscription de VDS est favorisée et n'a pas d'école en difficulté, mais perte des enfants du voyage en général

Des enfants ou adultes ont-ils été victimes du COVID dans leurs écoles ?

Oui à La Roquette, un enfant a été testé positif et la Mairie a refermé toutes les écoles de la commune.

Nombre d'enfants et d'enseignants ayant pu reprendre l'école en présentiel ?

la reprise était basée sur le volontariat, et grâce à l'entraide et à la solidarité, les manques d'instituteurs des élémentaires ont pu être comblés par appel aux enseignants des maternelles restées fermées.

Certaines communes ont-elles mis en place le 2S2C "sport-santé-culture-civisme" ?

Voir le Bulletin Officiel de l'Éducation Nationale N° 19 du 7 mai 2020 :

<https://www.education.gouv.fr/media/67368/download>

La convention a été signée, dès le 15 juin, par Mouans Sartoux. L'aide de l'état est de 110€ par semaine pour un groupe de 15 enfants. La commune, a organisé, en matinée, des sessions théâtre, sport individuel et écriture dans des lieux hors des écoles, encadrées par les professionnels du périscolaire toujours en place, puisque cette commune a conservé le rythme scolaire de 4 jours 1/2 par semaine. Pour éviter le brassage, il a été décidé de faire des groupes d'école.

La mise en place par l'État de cette aide devait permettre un retour plus important d'enfants à l'école, dont le nombre devaient être limité en période de limitation de l'espace pour satisfaire la règle de distanciation obligatoire.

Pendant les vacances scolaires mise en place de rattrapage ? sous quelle forme ?

Lors des vacances de printemps, a été mis en place les « vacances apprenantes » pour les CP-CE1 (cycle2)

Cet été le rattrapage « vacances de réussite » sera en place pour les CM1 CM2 cycle3

A noter que les conseillers pédagogiques proposent un outil pour le français et les math qui permettra d'avoir des statistiques pour créer les profils des classes dès la rentrée de septembre et pouvoir ajuster ainsi jusqu'à la Toussaint, le programme classe par classe.

Nous notons l'information de l'académie : « Du fait de l'évolution du niveau de circulation actuelle du virus et des données scientifiques rassurantes concernant l'impact et la transmission de la Covid-19 chez les enfants de moins de 15 ans, un assouplissement du protocole sanitaire, nouvelle étape vers un retour à la normale, est dorénavant possible. Les écoles et les collèges, mais pas les lycées, accueilleront tous les élèves à partir du 22 juin, a annoncé le chef de l'Etat dimanche 14 juin "de manière obligatoire et selon les règles de présence normales".

Les assouplissements, notamment en matière de distanciation physique, définis par les autorités sanitaires, permettront le retour de tous les enfants dans les écoles et les collèges avant les vacances d'été. Les lycées pourront également accueillir un plus grand nombre d'élèves »

Vos réactions et informations reçues des directeurs et conseils d'école :

Sylviane : Sa participation aux CE qui ont été faits soit en salle, soit dans la cour, mais toujours avec distanciation

Notons que Mme Canonne avait été nommée en septembre 2019 seulement à titre provisoire. Selon les directeurs, la décroche serait plutôt d'un enfant par classe soit moins de 4 %

Chantal, Peymeinade St Exupéry : 20% d'élèves ne sont pas revenus. A St Vallier Collet de Gasq aura leu les vacances apprenantes.

Mado : conseil d'école en présentiel à la maternelle A. Le Gal à MOUANS, la directrice part à la retraite, sa remplaçante est connue.

Jane, Pégomas : C.E. en présentiel,

Viviane, Mat. Fragonard : en présentiel distances respectées

Tâm, Mat. du Tignet, le conseil d'école a eu lieu le 22 juin, 14 personnes étaient présentes.

Jacqueline : CE Plascassier Maternelle

Christian :(voir petit topo en PJ)

Jean Marc : selon information des directeurs, pas de continuité dans les différents protocoles – Les IEN ont été également mis de côté

Primaire Emile Félix : 1 enfant par classe a décroché

Gilou :: déplore le désordre des décisions et le manque de consigne et protocole reçu très tardivement dans les mairies qui ont du s'adapter et prendre des décisions trop rapidement pour la mise en place du retour général du 22/6. Financièrement, très lourd et tout à la charge des mairies (les économies de certains postes ne seront sans doute pas balancées par ces dépenses opportunes)

Pour Gréolières : « ils ont perdu » les enfants en difficulté

Guillemette : CE Magagnosc en présentiel

cantine et Sodexo : les repas servis sous forme de sandwiches ont ils permis des économies qui pourraient être redistribuées aux familles ? Il semble que le prix de revient du sandwich préparé par un sous-traitant de la Sodexo a été plus élevé qu'un repas préparé dans leurs locaux.

En période de Covid il a du être fait par les communes, des économie sur certains postes tels que les bus et sorties. Avec le surcoût du aux actions à mener pour le Covid, une balance budgétaire doit être faite par chaque commune.

Susannah école de Cabris : la directrice lui a refusé l'entrée à la réunion de Conseil d'Ecole sous le prétexte du nombre trop important de participants. C'était en tout cas, un non respect de la loi. Voir avec Susannah la suite à donner par un courrier.

Complément d'informations de Jean Doussy par mail : CE de St Jacques dans le réfectoire de l'école avec 10 présents seulement et en respectant la distanciation sociale

- mise au point de notre **liste des DDEN / écoles** (PJ) si souhaits de changement : demande de Félix Gandon qui aimerait passer le relai pour l'école de ANDON, devenue trop loin pour lui.
- **renouvellement quadriennal 2021** : La prévision des mouvements des membres. Nous recevrons le courrier de l'UNION courant octobre pour demander notre renouvellement en qualité de DDEN. Michelle indique à nouveau son idée de voir arriver de nouveaux membres de BUREAU qui pourront donner une nouvelle impulsion à l'équipe. Elle pourrait rester vice-

présidente. Nous notons déjà la suggestion de Chantal Martucci qui veut bien continuer son rôle de trésorière au sein de notre délégation. Merci à elle.

- Recherche de nouveaux DDEN – **communication** pour la rentrée de septembre :
 - Chantal se propose d'organiser à nouveau la tenue des stands aux différents Forum des Associations pour les communes de Peymeinade, Le Tignet et Saint-Vallier
Nous ne renouvelons pas l'adhésion de 35€ pour Grasse
 - communication à faire passer pour Grasse dans le KIOSQUE, voir si gratuité dans « Grasse Mat »
 - voir les journaux communaux pour Peymeinade, St Vallier, Mougins et autres communes. Sylviane s'informe pour Mouans Sartoux
 - voir pour AGORA (contact par Pascale et Gilou)
 - Passer commande à la Fédération pour 300 flyers 3 volets. Voir avec l'UNION pour avoir le quota des timbres adhérents

- **Trésorerie** : Chantal Martucci fait le point . Il est à noter :
 - Pour Saint Vallier Chantal demande s'il est possible de prévoir l'achat d'un vidéo-projecteur pour l'école du Collet de Gasq : pour éviter un précédent en faisant un achat pour une seule école d'une commune qui en a plusieurs, il est décidé que Jean Marc se rapproche à la rentrée de la primaire E.Félix pour connaître leur besoin. A suivre.
 - Henri Boné s'occupera cet été de l'achat du matériel pour Caille selon décision de la précédente AT
 - subventions : Grasse a versé en Avril 730€ de subvention 2020. Dans le cas de communes qui auraient des difficultés financières dues aux frais pour le COVID, nous restons à leur écoute et pourrions prendre alors la décision d'accepter ou non une baisse du montant de leurs subventions allouées.
 - Nous savons que, cause au plan vigipirate (terrorisme) les kermesses des écoles sont rares et n'apportent plus les rentrées attendues par les enseignants. Par contre, nous avons constaté que les APE (associations de parents d'élèves) aident souvent leurs écoles, par un don, grâce à leurs actions pertinentes.
 - Notons aussi que durant le confinement, le prêt de matériel (communal ou des écoles) à des familles en difficulté a été souvent rejeté par les mairies pour des questions d'assurance

- **Commissions de sécurité** : Pour cause de Covid, les visites de cette année ont été reportées à la rentrée. Voir les dates à prévoir en PJ tableau par Jean Marc Gustave

- **IPCS : proposition de Michel Thomas** "mise en sécurité du citoyen dans sa famille" avec formation aux DDEN : décisions à prendre suite aux retours d'intérêt reçus des écoles et IEN
Michelle propose que soit nommé un référent qui serait en relation avec Michel pour son projet. Claudine s'informe auprès des DDEN honoraires.
Après discussion, suite aux premières informations de notre « Bureau », nous concluons :
 - les retours d'intérêt (enseignants et IEN) : pas flagrant mais des remerciements pour l'offre du manuel de la part des Directeurs. Rien des IEN déjà très chargés par la gestion de la pandémie
 - mise en place IPCS dans le projet d'école : ces projets d'école sont déjà faits. De plus ce n'est pas de la prérogative des DDEN, les projets d'école sont montés par l'équipe pédagogique et les DDEN ne sont pas habilités à intervenir en pédagogie. Les projets d'école doivent être approuvés par les IEN et c'est à Michel de se rapprocher des IEN
 - l'IPCS dans les familles : c'est du ressort des pompiers, pas des DDEN. Toutefois, les DDEN ont déjà fait leur action en offrant un exemplaire du manuel à toutes les écoles couvertes par la délégation.
 - formation des DDEN sur l'IPCS : voir avec l'Union si possibilité de mettre au calendrier. Toutefois, le manuel est très complet et s'adresse aux professionnels en des termes techniques et donc pas accessibles à tous. Michel devrait faire un résumé de ce manuel à présenter en flyers, et les DDEN pourraient alors participer à sa diffusion

Conclusion : pour ce projet les actions DDEN ont déjà été faites et ils n'interviendront pas plus dans les écoles

Vie de l'Union départementale

- Présentation du nouveau BUREAU de l'UNION 06 (en PJ 4CR)
- 4 membres de notre délégation sont membres du CA de l'UD06 : Jean DOUSSY, Jean Marc GUSTAVE, Chantal MARTUCCI et Michelle MESSIN
- le renouvellement quadriennal à mettre en place pour 2021
Messieurs ROSSO et Doussy mettront en forme les documents et les adresseront aux Présidents des AL pour regroupement des candidatures
- rapports de visite 2020 : il est demandé par notre délégation que les documents puissent être fournis à chacun pour fin Octobre
- enquête fédérale : SORTIE DE CONFINEMENT
chaque DDEN remplira cette enquête, une par école, grâce [au lien](#)

Le site à visiter : <http://www.dden.fr/> - adhérents 06 (mot de passe : dden06-06)

Questions ou sujets divers

- Distribution des livres à offrir pour les bibliothèques de nos écoles : comme dit en bureau, pour les DDEN qui n'ont pas encore pu donner les livres suite au confinement, il semble opportun d'attendre le Conseil d'Ecole en présentiel, avec les parents et Mairies, dans l'objectif de faire connaître encore mieux les actions des DDEN, lors de la première rencontre C.E. de l'année scolaire 2020/2021.

- Chaque DDEN doit pouvoir être invité par le Directeur de son école pour les Conseils d'Ecole (il est membre de droit). Nous avons l'information par Jean Marc des dates de passage des commissions de sécurité. Le DDEN se doit d'assister à ces rencontres et en cas d'empêchement il est important qu'il puisse contacter d'autres DDEN qui pourraient le remplacer. Il en informera alors le Directeur.

17h45 Nous ne faisons pas la photo des participants en fin de session, certains de nos amis ont du quitter prématurément la réunion.

Plus d'autres points sont à débattre, nous clôturons cette rencontre, qui, malgré quelques difficultés pour se faire entendre à tour de rôle, (Michelle s'en excuse), nous avons été très heureux de nous retrouver.

Prenez soin de vous, prenez soin des autres et bonnes vacances à tous.

La Présidente de la Délégation de Grasse et Val de Siagne :

Michelle MESSIN (04 93 70 60 87- 06 83 08 78 33)

L'association Union des délégués départementaux de l'Education Nationale des Alpes Maritimes porte à votre connaissance que le règlement général sur la protection des données (RGPD) est depuis le 25 Mai dernier le cadre européen de traitement et de circulation des données personnelles. Renforçant vos droits, il vise à responsabiliser les acteurs traitant des données. Nous avons pris les mesures nécessaires pour nous y conformer. L'association Union Départementale des Délégués Départementaux de l'Education Nationale (UD DDEN06) a un intérêt légitime à utiliser l'adresse e-mail ou postale renseignée lors de votre adhésion pour vous envoyer des informations, des convocations. Cet intérêt légitime ne vient en aucun cas porter atteinte à vos droits et libertés. Vous avez la possibilité de vous opposer à tout moment à l'envoi de toute lettre d'information, des convocations. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement et de limitation au traitement de vos données personnelles. Vous pouvez aussi demander la portabilité des données personnelles que vous nous avez confiées. Vous disposez enfin d'un droit d'opposition et au traitement de vos données personnelles à des fins de recherche et développements, de prévention et de lutte contre la fraude. Vous pouvez exercer vos droits auprès du Président de l'association à l'adresse suivante : Monsieur le Président, Association UD DDEN06 chez Madame Michèle MATRINGE, 14 Rue RIBOTTI 06300 NICE, ou à l'adresse e-mail suivante : secretariat.ud06@dden.fr